



69^e SESSION ANNUELLE

6-9 OCTOBRE 2023

COMMISSION SUR LA DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ (CDS) COMPTE RENDU ET LISTE DE PRÉSENCE

7 – 8 octobre 2023
SALLE DE CONFÉRENCES D2

BELLA CENTER
COPENHAGUE, DANEMARK

I. **Remarques préliminaires d'Ante BACIC (Croatie), président par intérim de la commission sur la démocratie et la sécurité (CDS)**

1. Le président par intérim, **Ante Bacic** (Croatie), remercie la délégation danoise d'accueillir la session annuelle.

II. **Adoption du projet d'ordre du jour [138 CDS 23 F]**

2. **Le projet d'ordre du jour est adopté [138 CDS 23 F].**

III. **Adoption du [compte rendu](#) de la réunion précédente [100 CDS 23 F]**

3. **Le compte rendu [100 CDS 23 F] est adopté.**

IV. **Examen du projet de rapport spécial [Conflits et sécurité alimentaire : engranger de la résilience face à une crise mondiale](#) [016 CDS 23 F rév.1], présenté par **Julie DZEROWICZ (Canada), rapporteure spéciale****

4. Mme Dzerowicz (Canada) souligne que le monde traverse actuellement une crise alimentaire sans précédent. De nombreux facteurs interdépendants sont à l'origine de cette situation, mais les conflits sont de loin la cause principale de l'insécurité alimentaire qui règne au niveau mondial. Cela n'est aujourd'hui nulle part aussi flagrant qu'en Ukraine, où les frappes russes lancées intentionnellement contre les infrastructures critiques de production ou de stockage de denrées alimentaires et l'utilisation des exportations ukrainiennes de produits alimentaires comme arme de guerre ont aggravé la faim dans le monde. Devant cette crise qui s'intensifie, la rapporteure spéciale appelle à renforcer la résilience mondiale et des pays alliés face à l'insécurité alimentaire et à ses effets déstabilisateurs : en adoptant des mesures visant à accroître la résistance de leurs propres systèmes alimentaires et de leurs chaînes d'approvisionnement ; en mobilisant des ressources supplémentaires aux fins de pourvoir aux besoins alimentaires de l'Ukraine ; en soutenant les efforts humanitaires et de développement déployés dans les pays les plus touchés par la crise ; et en continuant de dénoncer l'instrumentalisation par la Russie de la sécurité alimentaire ainsi que ses effets sur la situation alimentaire dans le monde.

5. **Rodrigue Demeuse** (Belgique) souhaite savoir comment lutter contre la désinformation russe en matière d'insécurité alimentaire, en particulier en Afrique ; Mme Dzerowicz répond en soulignant qu'il est nécessaire d'établir un dialogue direct avec les auditoires internationaux. **Rodrigue Demeuse** et **Merle Spellerberg** (Allemagne) demandent quelle est l'incidence de la raréfaction de l'eau et des changements climatiques sur la sécurité alimentaire. Se référant au concept stratégique 2022 de l'OTAN, Mme Dzerowicz indique qu'il est essentiel, pour la résilience des pays alliés, de relever ces défis interdépendants. Concernant le changement climatique, **Joe Wilson** (États-Unis) insiste sur l'importance de fonder nos décisions sur des faits. **Andres Ingi Jonsson** (Islande) et **Merle Spellerberg** rappellent que de nombreux pays en développement font déjà face à une crise climatique. **Andres Ingi Jonsson** soulève également la question de l'impact environnemental de la guerre en Ukraine et remarque que les effets de l'insécurité alimentaire sont différents selon le genre. **Bart Kroon** (Pays-Bas) souhaite savoir comment promouvoir des politiques agricoles durables et plus efficaces ; Julie Dzerowicz donne des exemples de bonnes pratiques mises en place au Canada. **Matteo Richetti** (Italie) estime que tous les belligérants du conflit en Ukraine doivent respecter le droit international. **Urmas Reinsalu** (Estonie) indique que les Alliés doivent conserver leur unité et empêcher la Russie d'instrumentaliser la question des approvisionnements céréaliers. **Roman Hryshchuk** (Ukraine) remercie la rapporteure spéciale d'avoir évoqué l'Holodomor dans son projet de rapport et encourage le Parlement danois à reconnaître qu'il s'est agi d'un génocide. Répondant à la question d'Ante Bacic concernant la flambée des prix des denrées alimentaires en Europe, Mme Dzerowicz souligne qu'il faut des mesures aussi bien nationales que collectives.

6. **Le projet de rapport spécial [016 CDS 23 F rév.1] est adopté.**

V. Intervention de Dan JØRGENSEN, ministre de la Coopération pour le développement et de la Politique en matière de climat, intitulée *Renforcer la sécurité humaine face à la crise du changement climatique*

7. M. Jørgensen insiste sur le fait que le changement climatique est un puissant vecteur de conflit, puisqu'il aggrave les problèmes qui existaient déjà. En tant que plateforme internationale, l'OTAN a un rôle à jouer pour faire face à cette menace à la sécurité internationale. M. Jørgensen invite les membres à reconnaître que tous les pays du monde sont déjà touchés par les changements climatiques, en particulier les pays en développement, et à prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier. Plaidant en faveur d'une approche holistique, il appelle les Alliés à aller au-delà des efforts actuels de décarbonation. Il souligne la nécessité de faciliter la transition vers une économie verte et de créer les conditions qui permettront aux pays vulnérables de s'adapter et d'améliorer leur résilience. À cet effet, les Alliés devraient créer des incitations pour encourager les investissements dans les secteurs clés de leur économie et consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide au développement, comme le recommandent les Nations unies.

8. Merle Spellerberg demande comment faire face à la désinformation concernant le changement climatique ; M. Jørgensen insiste sur la nécessité de défendre les valeurs démocratiques et de faire participer les citoyens. Andres Ingi Jonsson signale qu'il incombe aux principaux pays qui explorent la planète à la recherche de combustibles fossiles de réduire leurs émissions. MM. Rodrigue Demeuse et **Grozdan Karadjov** (Bulgarie) souhaitent en savoir davantage sur la transition vers une économie verte dans les pays en développement ; M. Jørgensen insiste sur la nécessité d'y établir des normes communes et d'aider les pays en développement à les respecter, et de leur offrir la possibilité de créer de nouveaux emplois et de nouveaux débouchés. Répondant aux questions sur les réfugiés climatiques posées par **Nadège Abomangoli** (France) et Merle Spellerberg, M. Jørgensen rappelle que la priorité devrait être de créer, dans les pays d'origine des réfugiés, une situation qui leur éviterait d'avoir à les quitter. Une des manières d'atteindre cet objectif pourrait être d'y améliorer la résilience et l'adaptation à différents niveaux et de subvenir aux besoins spécifiques des groupes vulnérables. À cette fin, le ministre recommande d'accroître l'aide au développement, d'améliorer les mécanismes de réponse aux situations d'urgence et de trouver de nouvelles manières de financer ces efforts. Faisant écho à un commentaire de Julie Dzerowicz, M. Jørgensen insiste sur la nécessité, pour les gouvernements, d'inciter les entreprises privées à investir dans la transition vers une économie verte dans les pays en développement. En réponse à la question d'**Aleksandrs Kirsteins** (Lettonie) sur le climatoscepticisme, M. Jørgensen indique qu'il existe un large consensus parmi les scientifiques quant à la réalité du changement climatique.

VI. Intervention de Charlotte SLENTE, secrétaire générale du Conseil danois pour les réfugiés, sur *L'importance du déminage dans l'aide humanitaire et l'aide au développement*

9. Mme Slente explique que les zones minées sont un problème mondial qui, tous les jours, fait des victimes, détruit des moyens de subsistance et entrave la reprise économique. L'oratrice rappelle que l'emploi de ces armes présente des risques à long terme puisqu'elles s'attaquent aux populations civiles, en violation du droit international humanitaire. Elle donne un aperçu du mandat et des activités du Conseil danois pour les réfugiés, souligne la complexité et le coût des opérations de déminage et relève que les ressources consacrées à cette tâche diminuent constamment depuis 2018. Or, la nécessité de telles activités se fait plus pressante à mesure que le respect des normes internationales concernant l'emploi des dispositifs explosifs tend, lui, à s'éroder. Mme Slente appelle les pays membres de l'Alliance à faire entendre leur voix pour condamner l'utilisation des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions et à apporter un appui supplémentaire aux

opérations de déminage, aux programmes de sensibilisation et aux initiatives d'assistance aux victimes.

10. Andres Ingi Jonsson souhaite en savoir davantage sur l'assistance aux victimes ; Mme Slente souligne la nécessité d'un soutien financier de la part des pays développés et d'un appui au renforcement des moyens. Rodrigue Demeuse fait observer que l'emploi des dispositifs explosifs dans les zones urbaines par les belligérants du conflit en Ukraine devrait être condamné ; il souligne les incidences négatives de ces armes sur la sécurité alimentaire, avant de préciser qu'elles entraînent également le déplacement des populations. Mme Slente indique que les personnes déplacées sont plus susceptibles d'être exposées aux mines terrestres. Julie Dzerowicz s'enquiert de l'utilisation des technologies dans les opérations de déminage ; l'oratrice fait observer qu'une intervention humaine reste, en dernière instance, indispensable. Merle Spellerberg demande si les femmes sont plus exposées aux mines que les hommes ; Mme Slente répond qu'effectivement, les femmes sont touchées de manière disproportionnée par ces armes, mais que les enfants le sont encore plus. Enfin, en réponse à Ante Bacic, elle indique que la République démocratique du Congo a, effectivement, fourni une aide à la Croatie par le passé.

VII. Activités de la commission et de la sous-commission en 2024

11. Le président par intérim remercie la Roumanie et l'Allemagne, qui ont accueilli les membres de la CDS/de la CDSRCS respectivement en avril et en septembre. Pour sa dernière visite de l'année 2023, la CDSRCS se rendra en Suède en octobre, dans le cadre d'un séminaire Rose-Roth. M. Bacic indique qu'en 2024, la CDS et la CDSRCS prévoient d'aller en Albanie, en Algérie et en Espagne. Il précise que les rapports traiteront de la lutte contre la violence sexuelle dans les situations de conflit, de la protection du patrimoine culturel en temps de guerre et de la sécurité hydrique.

VIII. Examen du projet de rapport [Lutter contre l'impunité des auteurs de violations du droit international dans le cadre de la nouvelle invasion russe de l'Ukraine](#) [015 CDSRCS 23 F rév.1], présenté par Rodrigue DEMEUSE (Belgique), rapporteur de la sous-commission sur la résilience et la sécurité civile

12. M. Demeuse explique que depuis le 24 février 2022, la Russie viole de façon systématique les principes du droit international en Ukraine. Certaines de ces violations constituent des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, voire des actes qui peuvent être constitutifs d'un génocide. Prenant acte des efforts qui ont déjà été déployés, le rapporteur appelle les Alliés à continuer de lutter contre l'impunité afin que les responsables, à tous les niveaux, répondent de leurs crimes. À cet effet, les Alliés doivent continuer à appeler au retrait des troupes russes, tout en renforçant leur appui politique et militaire à l'Ukraine. Ils doivent allouer des ressources plus importantes aux institutions judiciaires nationales et internationales chargées de recueillir des éléments de preuve et de poursuivre les auteurs de ces violations. Enfin, ils doivent continuer de plaider pour la création d'un tribunal international aux fins de juger les dirigeants russes et biélorusses pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

13. Andres Ingi Jonsson fait observer que les atteintes contre l'environnement perpétrées par la Russie en Ukraine et la menace qu'elle brandit de reprendre ses essais nucléaires contribuent à l'érosion des normes internationales ; il déplore que tous les États ne soient pas membres de la Cour pénale internationale (CPI). Le rapporteur déclare que la création d'un tribunal spécial international pourrait aider à combler le vide quant à la responsabilité des décideurs, sans nuire aux travaux de la CPI. M. Demeuse rejoint Joe Wilson sur la nécessité d'un tribunal spécial chargé de traduire Vladimir Poutine en justice pour crime d'agression, mais il précise que les difficultés d'ordre juridique doivent d'abord être surmontées. Urmas Reinsalu estime que la création d'un tribunal international est avant tout une question de volonté politique et qu'il existe des motifs sérieux de croire que la Russie mène une guerre de génocide. Le rapporteur constate que la Russie essaie

d'anéantir la culture et l'identité des Ukrainiens. **Nicolas Dragon** (France) souhaite savoir si des procès par contumace pourraient être envisagés. M. Demeuse indique qu'aux termes du Statut de Rome, de tels procès ne peuvent pas avoir lieu, pas plus que dans le cadre d'autres tribunaux internationaux, mais qu'heureusement les crimes qui relèvent de la compétence de ces tribunaux sont imprescriptibles.

14. **Le projet de rapport [015 CDSRCS 23 F rév.1] est adopté.**

15. Julie Dzerowic prend le relais en tant que présidente par intérim jusqu'à la fin de la réunion.

IX. Examen du projet de rapport général La Russie en guerre contre la vérité : défendre les démocraties alliées et leurs partenaires face aux campagnes de désinformation du Kremlin [014 CDS 23 F rév.1], présenté par Rodrigue DEMEUSE (Belgique), rapporteur général par intérim

16. M. Demeuse explique que la Russie fait la guerre tant sur le champ de bataille qu'au sein de l'espace informationnel. Les acteurs russes de la désinformation et ceux qui leur sont affiliés ont intensifié leurs attaques dans le cadre de la nouvelle invasion de l'Ukraine. S'il se félicite de la réaction rapide et efficace de l'Ukraine et des Alliés, le rapporteur général par intérim rappelle qu'ils doivent faire davantage pour protéger nos sociétés contre la désinformation. Les campagnes russes de désinformation constituent une très grave menace pour la démocratie et la sécurité des pays alliés. Elles portent atteinte à la cohésion sociale, y aggravent les fractures préexistantes et sapent la confiance accordée aux institutions démocratiques. Les Alliés doivent continuer de déployer des efforts pour accroître leur capacité de résilience, tant nationale que collective, face à cette menace. M. Demeuse remercie Joëlle Garriaud-Maylam, qui a quitté l'Assemblée peu avant la session, pour le travail qu'elle a effectué en tant que rapporteure générale de la CDS.

17. **Le projet de rapport général [014 CDS 23 F rév.1] est adopté.**

X. Intervention de Flemming Splidsboel HANSEN, chercheur principal auprès de l'Institut danois des études internationales, sur *La désinformation et les technologies émergentes*

18. M. Hansen explique que la Russie se sert du cyberespace pour diffuser de fausses informations et façonner les opinions politiques partout dans le monde. En l'occurrence, les acteurs autoritaires multiplient leurs efforts pour se doter de technologies émergentes. L'Alliance doit préserver son avance technologique pour être en mesure de se défendre contre la menace que représentent ces outils et ces logiciels de désinformation de plus en plus sophistiqués. Le renforcement de la résilience cognitive des sociétés alliées est également nécessaire si l'on veut protéger nos sociétés contre les menaces de désinformation actuelles et à venir.

19. **Khatia Tsilosani** (Géorgie) et **Javier Maroto** (Espagne) soulignent l'antagonisme qui existe entre, d'un côté, la lutte contre la désinformation et, de l'autre, le respect des droits de la personne ; M. Maroto ajoute que l'anonymat est le premier vecteur de désinformation sur les réseaux sociaux. M. Hansen souligne le rôle que l'Union européenne pourrait jouer pour réglementer ces plateformes et suggère l'exclusion au cas par cas de médias bénéficiant de subventions étatiques. M. Demeuse souligne qu'il est nécessaire de renforcer les réglementations nationales et d'exiger une plus grande transparence de la part des médias sociaux, tout en assurant dans le même temps la protection de la liberté d'expression. Andres Ingi Jonsson souhaite savoir quel est le rôle des médias sociaux ; M. Demeuse indique que les critères utilisés pour y modérer les contenus devraient être définis de façon démocratique. **Ion Spac** (République de Moldova) s'enquiert de la meilleure façon de lutter contre la propagande russe en République de Moldova ; MM. Hansen et Demeuse pensent qu'il faudrait y accroître la résilience cognitive par une plus grande collaboration avec les partenaires compétents. Pour répondre à la question de Joe Wilson concernant la lutte contre la désinformation

en provenance de pays fermés, M. Demeuse évoque le problème de la propagande nord-coréenne. **Tinatin Bokuchava** (Géorgie) explique de quelle façon la propagande russe en Géorgie cherche à affaiblir le soutien en faveur des pays occidentaux ; elle souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la désinformation en provenance non seulement du Kremlin mais également des acteurs qui agissent pour le compte de la Russie au sein de l'OTAN et des pays candidats. MM. Hansen et Demeuse indiquent qu'une plus grande éducation aux médias est nécessaire si l'on veut éviter que les gens ne diffusent involontairement de fausses informations. Julie Dzerowicz souhaite savoir comment faire en sorte que les gens croient en la vérité ; M. Demeuse souligne le rôle qu'un centre OTAN pour la résilience démocratique pourrait jouer. Roman Hryshchuk souligne le rôle de l'Église orthodoxe russe dans la propagation des fausses informations. **Vasile Dincu** (Roumanie) signale la rapidité avec laquelle les fausses informations russes sont diffusées. Merle Spellerberg indique que certains groupes au sein de nos sociétés sont plus vulnérables que d'autres à la désinformation.

XI. Examen des amendements au projet de résolution Protéger les démocraties alliées et leurs partenaires contre la désinformation [159 CDS 23 F] présenté par **Rodrigue DEMEUSE (Belgique), rapporteur général par intérim, et vote sur ledit projet de résolution**

20. M. Demeuse présente le projet de résolution et donne un aperçu des principales recommandations qui y figurent. Au niveau national, le projet de résolution invite les Alliés à renforcer les capacités qui leur permettent de détecter les campagnes de désinformation et d'y faire face. Le renforcement des cadres juridiques nationaux et l'éducation aux médias sont essentiels à cet égard. Au niveau collectif, le projet de résolution invite les Alliés à resserrer leur collaboration, entre pays membres de l'Alliance ainsi qu'avec les organismes internationaux compétents, notamment l'Union européenne. La création d'un centre pour la résilience démocratique au sein de l'OTAN est également nécessaire. Enfin, les pays alliés doivent encourager les médias sociaux à imposer une modération plus stricte en matière d'utilisation de leurs plateformes.

21. Nicolas Dragon fait remarquer que la lutte contre la désinformation relève d'abord et avant tout de la compétence des États souverains et que les interventions de l'OTAN doivent se limiter aux campagnes de désinformation qui s'en prennent à l'Alliance proprement dite.

22. Neuf amendements au projet de résolution ont été déposés. Huit d'entre eux sont adoptés, avec des changements rédactionnels pour certains. Un amendement est retiré.

23. **Le projet de résolution [159 CDS 23 F], tel qu'amendé, est adopté.**

XII. Élection des membres du bureau de la commission et de la sous-commission

24. Le président par intérim annonce la procédure d'élection des membres du bureau de la commission et de la sous-commission. Tous les membres du bureau de la commission et de la sous-commission rééligibles sont réélus et les candidats suivants sont élus par acclamation :

Commission sur la démocratie et la sécurité

Vice-président	Javier Maroto (Espagne)
Rapporteur général	Rodrigue Demeuse (Belgique)

Sous-commission sur la résilience et la sécurité civile

Président	Vasile Dincu (Roumanie)
Vice-présidents	Brett Guthrie (États-Unis) et Andres Ingi Jonsson (Islande)
Rapporteure	Merle Spellerberg (Allemagne)

Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN

Membres **Aleksandrs Kiršteins** (Lettonie) et
Andres Ingi Jonsson (Islande)

Membres suppléants **Tomas Jirsa** (République tchèque) et
Monika Falej (Pologne)

XIII. Remarques de clôture

25. Le président par intérim informe les membres que la prochaine réunion de la commission sur la démocratie et la sécurité aura lieu en Bulgarie, lors de la session de printemps 2024.

26. Le président par intérim clôt la réunion de la commission sur la démocratie et la sécurité.

LISTE DE PRÉSENCE

Président par intérim	Ante BACIC (Croatie)
Rapporteur général par intérim	Rodrigue DEMEUSE (Belgique)
Rapporteuse spéciale	Julie DZEROWICZ (Canada)
Rapporteur de la sous-commission sur la résilience et la sécurité civile (CDSRCS)	Rodrigue DEMEUSE (Belgique)

DÉLÉGATIONS MEMBRES

Albanie	Bardhyl KOLLCAKU <i>(Parti socialiste)</i> Bujar LESKAJ <i>(Parti démocrate)</i> Xhemal QEFALIA <i>(Parti socialiste)</i>
Belgique	Rodrigue DEMEUSE <i>(Ecolo-Groen)</i> Orry VAN DE WAUWER <i>(CDV)</i>
Bulgarie	Grozdan KARADJOV <i>(Il y a un tel peuple)</i>
Canada	Frank CAPUTO <i>(Conservateur)</i> Cheryl GALLANT <i>(Conservateur)</i>
Croatie	Ante BACIC <i>(Union démocrate croate)</i>
République tchèque	Tomas JIRSA <i>(Parti démocratique civique)</i>
Estonie	Juri RATAS <i>(Parti du centre)</i> Urmas REINSALU <i>(Isamaa)</i>
Finlande	Mika Pekka KARI <i>(Parti social-démocrate)</i>
France	Nadège ABOMANGOLI <i>(La France Insoumise – Nouvelle Union Populaire écologique et sociale)</i> Nicolas DRAGON <i>(Rassemblement national)</i>
Allemagne	Merle SPELLERBERG <i>(Les Verts/Alliance 90)</i>
Islande	Andres Ingi JONSSON <i>(Parti pirate)</i>
Italie	Matteo RICHETTI

	<i>(Azione - Italia Viva - Calenda)</i>
Lettonie	Aleksandrs KIRSTEINS <i>(Alliance nationale)</i>
Lituanie	Dainius GAIZAUSKAS <i>(Union lituanienne des agriculteurs et des Verts)</i>
Pays-Bas	Bart KROON <i>(Le Mouvement agriculteur–citoyen (BBB))</i>
Norvège	Bengt FASTERAUNE <i>(Parti du Centre)</i> Tellef Inge MORLAND <i>(Parti travailliste)</i>
Pologne	Pawel ARNDT <i>(Coalition civique)</i> Monika FALEJ <i>(Gauche)</i>
Portugal	Joana Sa PEREIRA <i>(Parti socialiste)</i>
Roumanie	Vasile DINCU <i>(Parti social-démocrate)</i>
Espagne	Javier ANTON <i>(Parti socialiste)</i> Guillermo MARISCAL <i>(Parti populaire)</i> Javier MAROTO <i>(Parti populaire)</i> Carlos ROJAS <i>(Parti populaire)</i>
Türkiye	Fethi ACIKEL <i>(Parti républicain du peuple)</i> Tugba ISIK ERCAN <i>(Parti de la justice et du développement)</i> Oguz UCUNCU <i>(Parti de la justice et du développement)</i>
États-Unis	Joe WILSON <i>(Républicain)</i>
DÉLÉGATIONS ASSOCIÉES	
Autriche	Hubert FUCHS <i>(Parti de la liberté)</i> David STOGMULLER <i>(Les Verts)</i>
Azerbaïdjan	Kamran BAYRAMOV <i>(Parti du nouvel Azerbaïdjan)</i>
Géorgie	Tinatini BOKUCHAVA <i>(Block, Mouvement national uni - Opposition unie, L'union fait la force)</i> Khatia TSILOSANI <i>(Le Rêve géorgien - Géorgie démocratique)</i>
République de Moldova	Ion SPAC

Serbie
(Parti action et solidarité)
Natasa JOVANOVIĆ
(Aleksandar Vucic - ensemble nous pouvons tout faire)
Ugljesa MRDIĆ
(Aleksandar Vucic - ensemble nous pouvons tout faire)
Dejan RADENKOVIĆ
(Ivica Dacic - parti socialiste de Serbie)

Ukraine
Roman HRYSHCHUK
(Serviteur du peuple)

DÉLÉGATIONS DES PARTENAIRES RÉGIONAUX ET MÉDITERRANÉENS

Algérie
Ayoub HAMMAD
(Indépendants)

Jordanie
Hussein MAJALI

Maroc
Saber EL KIAF
(Rassemblement national des indépendants (RNI))
Salek EL MOUSSAOUI
(Parti socialiste)

OBSERVATEURS PARLEMENTAIRES

Assemblée du Kosovo
Xhavit HALITI
(Parti démocratique du Kosovo (PDK))

Australie
Luke GOSLING
(Parti travailliste)

INTERVENANTS

Flemming Splidsboel HANSEN
chercheur principal, Institut danois d'études
internationales

Dan JØRGENSEN
ministre de la coopération au développement et
ministre de la politique climatique mondiale

Charlotte SLENTE
secrétaire générale du Conseil danois pour les
réfugiés

INTERNATIONAL SECRETARIAT

Nathan GRISON
Jailee RYCHEN
Anaïs FIAULT

Directeur, CDS
Coordinatrice, CDS
Chercheuse